

La grille EcoQuartier 2011

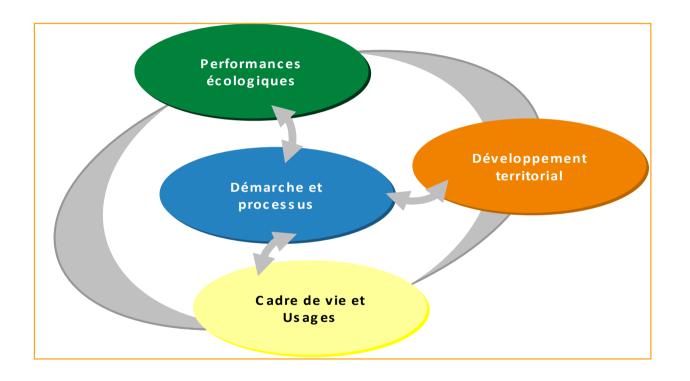


des Transports et du Logement



La grille EcoQuartier

Les 4 dimensions du développement durable adaptées au projet d'aménagement









La grille EcoQuartier

Grille ÉcoQuartier 2010-2011 Démarche Cadre de vie et processus et usages

1. Piloter

et concerter

dans une optique de transversalité

Développement

Préservation des ressources et adaptation climatique

au changement

16. Réduire

les émissions de gaz à effet de serre, s'adapter au changement climatique

2. Bien situer et définir son projet

7. Promouvoir des modes de vie solidaires et responsables

6. Promouvoir

le vivre-ensemble

12. Organiser

11. Assurer la mixité

17. Optimiser les besoins en énergie et diversifier les sources

Nature en ville

Loi Grenelle 1

Loi Grenelle 2

Plan d'action en faveur des territoires ruraux















18. Assurer une gestion qualitative et économe des ressources en eau



9. Valoriser le patrimoine local. l'histoire et l'identité du quartier

14. Inscrire le projet

19. Utiliser de manière raisonnée les ressources non renouvelables et limiter la production de déchets



10. Intensité. compacité et densité : dessiner un quartier adapté au contexte

15. Valoriser le milieu agricole 20. Préserver la biodiversité, restaurer et valoriser la nature en ville







Sommaire

1

Démarche et processus

2

Cadre de vie et usages

3

Développement territorial

4

Préservation des ressources et adaptation au changement climatique







Assurer une démarche de projet transversale et concertée

- 1. Piloter et concerter dans une optique de transversalité
- 2. Bien situer et définir son projet
- 3. S'assurer de la faisabilité financière, technique et juridique du projet
- 4. Savoir gérer et évaluer son projet et son quartier
- 5. Pérenniser la démarche







Assurer une démarche de projet transversale et concertée

- Une volonté politique et la mobilisation des acteurs concernés
- Une démarche de projet avec un questionnement systématique et constant
- Une approche participative et pédagogique
 - Qui associer ? Quand ? Comment ?
- Une approche thématique mais transversale
 - Prendre en compte les différentes dimensions
 - Réunir les différentes compétences et les animer
- Et quoi qu'il en soit : un projet urbain, inscrit dans un territoire, en réponse à des enjeux locaux et globaux





Contexte

- Le pilotage : un point-clé pour tout projet, d'autant plus nécessaire quand le projet est plus complexe, comme un EcoQuartier
- La concertation locale est une obligation légale en phase amont d'étude et de définition des projets d'aménagement :
 - 1985 : Concertation réglementaire (article L.300-2 du code de l'urbanisme)
 - 1998 : Convention d'AARHUS sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement
 - Le droit d'être informé
 - Le droit de participer
 - 2000 : Loi SRU relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains
 - Concertation et documents de planification
 - 2002 : Démocratie de proximité, conseils de quartier





Déclinaison à la Réunion et contributions de la démarche QDR

- Contexte et enjeux à la Réunion
- Des enjeux de développement durable fortement ancrés dans les préoccupations du territoire et de ses acteurs, qui se mobilisent
- Une société divsersifiée, en pleine évolution
- Des processus de production de la ville qui ne permettent pas toujours de garantir la concrétisation des ambitions
- Déclinaisons pour un projet de quartier durable réunionnais
- Remettre l'Elu au cœur de la démarche
- Développer des démarches de programmation urbaine
- Associer les habitants, riverains et usagers tout au long du projet
- Contributions du dispositif QDR
- Forum, ateliers et Cahier n°1: énoncer et partager l'ambition
- Cahier n°2: méthodologie de projet urbain
- Cahier n°3: fiches participation





Déclinaison dans la grille, en actions concrètes associés au projet

- Organiser et structurer la maîtrise d'ouvrage
- Associer au projet les riverains, les (futurs) habitants et les usagers
- Mobiliser dans la durée les partenaires
- Savoir s'entourer : choisir et manager les équipes de maîtrise d'oeuvre (MOE) et d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)
- Pouvoir justifier d'une démarche de projet transversale sur l'ensemble des thématiques entre les acteurs et les partenaires au cours des différentes phases





Quelle exigence pour les EcoQuartiers?

- Piloter un nombre croissant d'expertises : la promotion d'une approche systémique
 - Nécessité pour la MOA de s'associer à de nouvelles compétences (environnement, concertation)
 - Structuration du pilotage autour d'un groupe permettant de répondre à l'ampleur des ambitions affichées
 - Attention : la collectivité est guidée et orientée mais elle reste seule décideuse
- L'ouverture aux citoyens pendant tout le projet
 - La concertation : un cadre minimum
 - => Promouvoir une véritable démarche participative pendant la conception et la réalisation du projet

- Faire un quartier désiré par les habitants d'aujourd'hui et de demain
 - Objectif d'une démarche participative :
 - Informer et favoriser l'appropriation du projet
 - ... mais surtout, donner envie d'y habiter
 - Coproduction du projet qui permet aux habitants et futurs habitants de se l'approprier et donc de le faire évoluer
- La participation : un espace de dialogue entre décideurs et citoyens
 - Véritable partenariat ou coproduction entre les élus et la société civile (habitants et acteurs économiques)







Illustration par un projet 2011

Bourges



Une gouvernance très large et très en amont :

- Le Conseil Général a identifié un chargé de mission « développement durable et EcoQuartier » et créé un comité de pilotage avec les différentes échelles territoriales.
- Une AMO développement durable a été désignée par le maître d'ouvrage afin de l'assister pour rédiger une charte de qualité environnementale et de développement durable, référence pour les différents acteurs en matière de gestion et d'évaluation.
- La participation des riverains à la réflexion a pu être engagée très tôt. L'aménageur et l'opérateur de logement social ont pu être retenus très en amont. Des réunion régulières de pilotage, d'information et d'échanges ont été organisées en fonction des partenaires associés.







Contexte

- L'EcoQuartier : un projet d'aménagement, qui s'inscrit dans un territoire, une commune, un site, un terrain...
- Un enjeu fort de limitation de la consommation foncière :
 - D'après l'IFEN, chaque année, 60 000 hectares de terrains naturels ou agricoles disparaissent sous l'effet de l'urbanisation. L'artificialisation des sols augmente 3 fois plus vite que la population.
 - Par exemple, en Vendée, 6 ha de terres agricoles sont urbanisées chaque jour !
 C'est l'équivalent de 2 exploitations agricoles (180 ha) qui disparaissent chaque mois.
- Une conscience aigüe des risques naturels et technologiques





Déclinaison à la Réunion et contributions de la démarche QDR

- Contexte et enjeux à la Réunion
- Une situation insulaire, des contraintes fortes en matière de relief, de risque
- Une structuration urbaine héritée de l'histoire de l'Île, qui a produit une multiplicité de typologie de tissus: littoral, mi-pentes, hauts, commune multipolarisées...sans forcément avoir le niveau d'équipement (réseaux...) nécessaire
- Des besoins démographiques forts (croissance et desserrement), qui ont trouvé une réponse dans un développement anarchique et dispendieux, souvent sur les terres agricoles
- Déclinaisons pour un projet de quartier durable réunionnais
- Déployer des projets en intégration et/ou continuité des tissus existants
- S'appuyer sur les équipements existants et contribuer aux fonctions du territoire dans lequel on s'inscrit (réseaux, accessibilité, services)
- Composer avec le relief, le paysage, les risques
- Contributions du dispositif QDR
- Accompagnement par le collège technique
- Cahier n°4: outils de l'urbanisme durable
- Cahier n°3: fiches formes urbaine et projet sociétal (parcellaire)
- Etude DEAL (ARTELIA): Densité

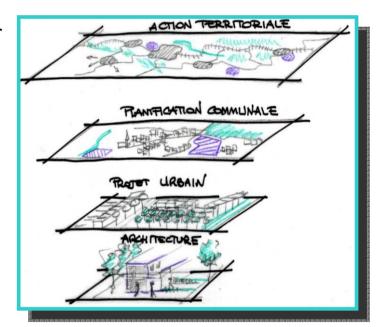






Déclinaison dans la grille, en actions concrètes associés au projet

- Connaître son territoire : diagnostiquer ses contraintes, ses opportunités et ses enjeux pour l'avenir
- Développer un urbanisme économe en ressources foncières et en lien avec la ville existante
- Réduire la vulnérabilité des biens et des personnes aux risques naturels et technologiques
- Définir les besoins, les enjeux et les priorités de la collectivité
- S'interroger sur la programmation du projet
- Vérifier la cohérence du projet vis-à-vis des documents d'orientation généraux et des choix politiques de planification











Quelle exigence pour les EcoQuartiers?

- Systématiser le temps du diagnostic en amont de tous les projets
 - Faire un état des lieux du territoire
 - Mettre en évidence les points forts et les points faibles du territoire communal, voire intercommunal, en y intégrant un état des lieux des outils technico-économiques (SCoT, PLU, PDH, etc.)
 - Faire un diagnostic pour la localisation
 - Aspects techniques, sociaux, économiques et environnementaux
 - Document à formaliser
 - Faire un pré-programme du projet envisagé
 - Déterminer et hiérarchiser les principaux enjeux
 - Définir des objectifs locaux de développement durable
 - Faire des scenarii des différentes façons de conduire le projet
 - scenarii d'aménagement, en tenant compte des documents d'urbanisme réglementaires et d'autres outils de gestion urbaine plus volontaires (chartes, PCET, etc.), avec le souci de limiter l'étalement urbain
 - Etudes de faisabilité économique, financière et juridique permettant de préciser les conditions de réalisation de l'opération.

Identification des problèmes et décisions d'intégrer le développement durable dans le projet

Diagnostic = état des lieux (collecte des données et recueil des besoins) et prise en compte du développement durable

Identification des enjeux de développement

Elaboration des scenarii

Définition du plan d'actions

Cohérence du plan d'actions avec les documents d'urbanisme







Illustration par un projet 2011

Limans

Communauté de communes Pays de Forcalquier - Montagne de Lure



- Un projet qui prévoit le développement de la commune sur une temporalité longue à partir d'une greffe de village sur 2,5 ha : 46 maisons et 10 locaux d'activités, pour les 30 prochaines années.
- Un développement qui s'insère dans son territoire social : la population « locale » à faible pouvoir d'achat pourra se loger et l'intégration d'activités économiques participera à assurer la réussite sociale du projet.
- Un urbanisme durable et une architecture écologique : l'architecture des logements respecte le tissu villageois et l'identité architecturale, s'intègre dans les paysages naturels et préserve les paysages agricoles.







Contexte

- Une baisse des moyens financiers des collectivités et des ménages et une modification des recettes (Taxe professionnelle, taxe d'aménagement...)
- Une réglementation qui se complique (niveau européen et niveau français) et de plus en plus jurisprudentielle
- Des procédures en matière d'urbanisme et de contrat (concession d'aménagement, marché de définition) non encore totalement stabilisées et plus complexes
- Des projets plus complexes et plus long, souvent à risque qui nécessitent d'intégrer ces nouvelles dimensions
- Le foncier : le nerf de la guerre, la vraie monnaie d'échange





Déclinaison à la Réunion et contributions de la démarche QDR

- Contexte et enjeux à la Réunion
- Une fragilité économique de nombreux ménages et des collectivités
- Une maîtrise foncière difficile: grands propriétaires ou tissus existants complexes
- Un cadre juridique et financier spécifique ou inadapté
- Des processus perfectibles, y.c. en terme financier
- Déclinaisons pour un projet de quartier durable réunionnais
- Maîtriser les coûts de production et de sortie pour garantir l'accessibilité des logements pour tous
- Mettre en place les conditions d'une maîtrise dans les différentes temporalités du projet des ambitions et des coûts
- Remettre la question de la densité dans la négociation du projet (financier)
- Contributions du dispositif QDR
- Incitations financières
- Outils méthodologiques des cahiers 2 et 4
- Des propositions d'indicateurs de suivi (Cahier 1)
- Etude AGORAH: les coûts de l'aménagement







Déclinaison dans la grille, en actions concrètes associés au projet

- Connaître la tension du marché foncier, suivre et réguler les évolutions
- Organiser la maîtrise de son foncier
- Choisir une procédure adaptée à son projet, assurer la cohérence entre les outils juridiques et outils contractuels
- Optimiser le montage financier en fonction d'objectifs qualitatifs, assurer sa pertinence en intégrant le coût global du projet et sa durée de vie
- Maîtriser la temporalité, mener un projet adaptable et évolutif







Quelle exigence pour les EcoQuartiers?

- Bien cerner la faisabilité du projet
 - Analyse des marchés immobiliers et fonciers et étude des solutions possibles pour le montage de l'opération au regard des finances locales.
 S'assurer de la capacité financière de la collectivité et de ses partenaires pour mener à terme le projet.
 - Evaluer les différentes solutions techniques envisageables, en prenant en compte le coût d'investissement et le coût de fonctionnement. Ceci permet de privilégier certains choix techniques et de s'assurer d'une pérennité économique, en particulier en matière d'approvisionnement économique.





Illustration par un projet 2011

Ris-Orangis

Communauté d'agglomération Evry Centre Essonne



- La faisabilité technique, financière et juridique du projet a été facilitée par l'acquisition de l'ensemble des emprises foncières par l'AFTRP pour la réalisation de la ZAC.
- Par la suite, un phasage de la démarche de projet a été mise en place, prenant en compte les risques financiers et les évolutions du programme d'aménagement.







Contexte

- Un enjeu fort de suivi des prescriptions, notamment techniques, tout au long du projet
- L'évaluation : un axe fort, insuffisamment présent aujourd'hui dans les projets et un élément indispensable dans le cadre d'un processus d'amélioration et de diffusion d'un urbanisme durable
- Une prise en compte insuffisante des enjeux de gestion et de vie futures dans le quartier.





Déclinaison à la Réunion et contributions de la démarche QDR

- Contexte et enjeux à la Réunion
- Un contexte et des ambitions qui nécessitent de repenser et d'adapter les indicateurs
- Une société en pleine mutation, et une ambition d'accompagner son évolution par la ville durable
- Ce qui est durable n'est pas ce qui est immuable
- Déclinaisons pour un projet de quartier durable réunionnais
- Des projets qui doivent permettre et anticiper, l'évolutions des besoins et des usages
- Des indicateurs définis à la genèse du projet, pour un suivi tout au long de sa réalisation
- Un processus de conception qui doit associer les Elus et les gestionnaires futurs
- Contributions du dispositif QDR
- Cahier n°1: proposition d'indicateurs
- Cahier n°3: Fiches participation et déchets de chantier
- Un cadre d'échange entre des projets en cours de réalisation ou de fonctionnement, et d'autres plus en amont







Déclinaison dans la grille, en actions concrètes associés au projet

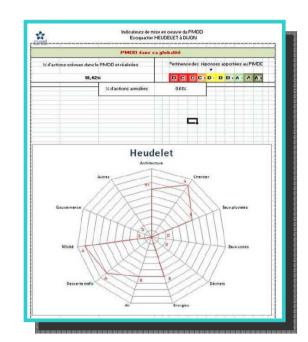
- Assurer un chantier exemplaire en matière de développement durable
- S'assurer que les objectifs initiaux sont atteints et respectés
- Penser et organiser la mise en service, l'usage, l'entretien et la gestion quotidienne du quartier





Quelle exigence pour les EcoQuartiers?

- Une évaluation, même réalisée a minima, apparaît indispensable dans le cadre d'un processus d'amélioration et de diffusion d'un urbanisme durable.
- L'évaluation doit être lisible par l'ensemble des acteurs d'un projet, qu'ils soient acteurs (villes, bailleurs sociaux, aménageurs) ou financeurs (Etat, collectivités, banques).
- Plusieurs types d'évaluation peuvent être conduits simultanément, en fonction des cibles et des objectifs attendus de l'évaluation. Les modes d'évaluation sont donc à construire en fonction des attentes du projet et des résultats et/ou processus que le maître d'ouvrage tient à suivre et à contrôler



En 2011 : Groupe de travail thématique sur l'évaluation

Toujours en cours : La construction d'un label EcoQuartier





Illustration par un projet 2011

Nancy, Laxou, Maxéville



Communauté Urbaine du Grand Nancy

Plusieurs actions importantes et innovantes ont été menées, dont :

- Formation d'agents sur le terrain pour accompagner le chantier, informer les gens, et faire remonter les difficultés (association d'insertion *Réciprocité*, financée par la CUGN).
- La CUGN dispose d'un référentiel d'écoaménagement depuis 2009 qui permet d'accompagner l'élaboration du projet sur toutes les dimensions du développement durable, de formuler des indicateurs du projet (traduits ensuite dans les cahiers des charges de prescription environnementales et architecturales) et d'évaluer le fonctionnement du quartier.







Contexte

- Le Grenelle II impose aux collectivités, en tant que MOA, de se former aux enjeux du développement durable.
- Les exigences des lois Grenelle imposent :
 - La formation des élus aux enjeux du développement durable
 - La formation de l'ensemble des acteurs de l'aménagement au développement durable
 - La sensibilisation du grand public aux enjeux du développement durable





Déclinaison à la Réunion et contributions de la démarche QDR

- Contexte et enjeux à la Réunion
- Une société mobilisée mais une société en pleine mutation: ne pas faire contre, mais pour et avec
- Une ambition de réponse durable aux enjeux de développement de l'Île: faire évoluer la totalité de la fabrication de la ville
- Déclinaisons pour un projet de quartier durable réunionnais
- Des projets construits en concertation, et une valorisation des réalisations
- Une diversité de projets adaptés et transposables aux différentes contextes: des QDR pour tous
- Contributions du dispositif QDR
- Un espace de débat et de construction collective: ateliers, forum, site, communications
- Un bilan à tirer du dispositif et des projets
- Des programmes de formations envisagés par QDR ou certains de ses membres/partenaires (CNFPT, CAUE, ADEME…)





Déclinaison dans la grille, en actions concrètes associés au projet

- Organiser la coopération entre les acteurs économiques et la formation continue des élus et de l'ensemble des acteurs de l'aménagement
- Sensibiliser le grand public aux enjeux du développement durable
- Favoriser et développer la recherche et l'innovation à tous les niveaux





Quelle exigence pour les EcoQuartiers?

- Faire des EcoQuartiers des supports à la formation de la société
 - L'EcoQuartier peut être considéré comme une plate-forme d'expérimentation dans les pratiques et les solutions techniques qui sont mises en œuvre.
 - Il peut ainsi participer à promouvoir de nouveaux modes de faire avec les acteurs intervenant directement sur le quartier.
 - Ainsi, le projet EcoQuartier peut servir de support à la formation de la population aux enjeux du développement durable, fédérant ainsi différentes cibles : les institutions, les entreprises, les associations et les habitants, etc.





Illustration par un projet 2011

Boulogne-Billancourt





- Large sensibilisation du public : guide Développement durable du quartier (5 000 exemplaires diffusés en 2010), site et film, formation de jeunes publics
- Obligation des entreprises à former les futurs exploitants sur les équipements et les espaces publics
- Laboratoire urbain et environnemental en cours de lancement associant privés, élus, chercheurs et techniciens pour capitaliser et mutualiser les réflexions et enseignements tirés du projet







Sommaire

1

Démarche et processus

2

Cadre de vie et usages

3

Développement territorial

4

Préservation des ressources et adaptation au changement climatique







Avancer ensemble vers un mode de vie plus équitable

- 6. Promouvoir le vivre-ensemble
- 7. Promouvoir des modes de vie solidaires et responsables
- 8. Offrir un cadre de vie agréable et sain
- 9. Valoriser le patrimoine local, l'histoire et l'identité du quartier
- 10. Intensité, compacité et densité : dessiner un quartier adapté au contexte







Ambition 6 : Promouvoir le vivre-ensemble

Contexte

- La mixité est une obligation légale.
- La loi d'orientation contre les exclusions de juillet 1998 énonce dans son article premier que « la présente loi tend à garantir sur l'ensemble du territoire l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux dans les domaines de l'emploi, du logement, de la protection de la santé, de la justice, de l'éducation, de la formation et de la culture, de la protection de la famille et de l'enfance. »
- Priorité nationale, à travers la loi SRU de décembre 2000, la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations s'imposent comme conditions essentielles du développement durable. Il s'agit de recréer ou de renforcer le lien entre les êtres humains, sociétés et territoires afin de favoriser le « mieux-vivre » ensemble.





Ambition 6: Promouvoir le vivre-ensemble

Déclinaison à la Réunion et contributions de la démarche QDR

- Contexte et enjeux à la Réunion
- Une société multiculturelle, multi-générationnelle, en pleine mutation, avec un risque de perte de repères
- Une grande pauvreté, mais de fortes solidarités
- Un enjeu fort d'accès aux services
- Peu d'espaces publics dans les usages
- Déclinaisons pour un projet de quartier durable réunionnais
- Répondre aux besoins de tous les réunionnais en matière de logements et services
- Créer des espaces (publics ou privés) de rencontre dans le quartier, et garantir l'accès à la ville
- Ancrer le projet dans une dimension culturelle forte, en s'appuyant sur les ressources (notamment associatives) locales
- Contributions du dispositif QDR
- Incitations financières
- Conseil en conception
- Mutualisation d'expériences
- Cahier n°3: fiches projet sociétal, formes urbaines, participation







Ambition 6 : Promouvoir le vivre-ensemble

Déclinaison dans la grille, en objectifs concrets associés au projet

- Réduire les phénomènes d'exclusion et de ségrégation socio-spatiale
- Promouvoir la mixité sociale
- Renforcer les liens sociaux et intergénérationnels
- Favoriser les initiatives citoyennes et la gestion de biens communs







Ambition 6: Promouvoir le vivre-ensemble

Quelle exigence pour les EcoQuartiers ?

- Porter haut et fort le « bien-vivre » ensemble : au sein de l'EcoQuartier, le lien social et l'appropriation du quartier par ses habitants sont fondamentaux.
 - Mixité des logements, en termes de formes, de tailles et de statuts d'occupation (accession, locatif) pour offrir des logements adaptés aux besoins de tous (familles, étudiants, personnes âgées, etc.) et en prenant en compte les différentes conditions des revenus.
 - Mixité des formes urbaines, à différentes échelles, de l'îlot au bâtiment (immeuble intergénérationnel).
 - Diversité fonctionnelle : elle favorise la mixité sociale en diversifiant les activités et qualifications des habitants. Elle contribue en outre à la maîtrise des déplacements tout en permettant à chacun de satisfaire ses besoins quotidiens, en rapprochement des aménités urbaines, de travail ou récréatives, mais aussi parfois des aménités naturelles. Cette diversité s'inscrit dans le programme mais oblige une répartition judicieuse des superficies en fonction des activités souhaitées.





Ambition 6 : Promouvoir le vivre-ensemble

Illustration par un projet 2011

Tournus

Communauté de communes du Tournugeois



Une réponse adaptée est apportée à la question du vivre-ensemble notamment au regard :

- Du vieillissement de la population : intégration de logements pour les personnes âgées
- Du choix de faire gérer les équipements collectifs du projet par les habitants
- De la présence de jardins ouvriers





Contexte

- Il ne suffit pas de concevoir des bâtiments et des aménagements qui répondent aux enjeux du développement durable, encore faut-il qu'ils soient utilisés dans la même optique.
- Si tout le monde consommait comme un Français, l'humanité aurait besoin de presque trois planètes pour satisfaire son mode de vie. La plus grande part de cette « empreinte écologique » provient de nos émissions de gaz à effet de serre, émanant notamment des secteurs des transports et du bâtiment.
- Les pratiques individuelles y contribuent fortement :
 - par l'alimentation
 - par l'usage du logement
 - par l'usage de la voiture...





Déclinaison à la Réunion et contributions de la démarche QDR

- Contexte et enjeux à la Réunion
- Une société multiculturelle, multi-générationnelle, en pleine mutation, avec un risque de perte de repère, une grande pauvreté mais de fortes solidarités
- Un contexte insulaire qui rend coûteuse la consommation non locale
- Peu d'espaces publics dans les usages
- Déclinaisons pour un projet de quartier durable réunionnais
- Répondre aux besoins de tous les réunionnais en matière de logements et services
- Créer des espaces (publics ou privés) de rencontre dans le quartier, et garantir l'accès à la ville
- Promouvoir ou intégrer des dispositifs de production / consommation locale
- Contributions du dispositif QDR
- Incitations financières
- Conseil en conception
- Mutualisation d'expériences
- Cahier n°3: fiches projet sociétal, formes urbaines, participation, déplacements, économie...







Déclinaison dans la grille, en objectifs concrets associés au projet

- Promouvoir la mutualisation des services urbains et des espaces
- Créer des lieux de vie accessibles, partagés et appropriables par tous
- Créer une « voirie pour tous », atténuer la place de l'automobile au sein de l'espace public et favoriser de nouveaux usages
- Promouvoir des aménagements urbains et des espaces communs qui favorisent la rencontre
- Anticiper l'évolution des bâtiments, prévoir la réversibilité des aménagements







Quelle exigence pour les EcoQuartiers ?

- Un quartier durable, donc solidaire
 - La solidarité est assurée par la mise en place d'espaces partagés, qui sont des lieux de rencontre : squares, places de jeux salles de réunion, locaux associatifs, jardins partagés, maisons de quartier
 - La mutualisation de certains locaux permet une économie de l'espace et un partage des coûts
 - Il est important de penser ces espaces dans le temps : penser au préalable à la réversibilité des aménagements et les concevoir avec une adaptabilité à l'évolution des modes de vie (modes de déplacement, de consommation, etc.)





Illustration par un projet 2011

La Ravoire

Chambéry Métropole



- La promotion du vivre-ensemble est bien prise en compte avec de nombreux espaces de rencontres.
- Représentant plus de la moitié de la ZAC, les espaces publics (3,5 ha) ou végétalisés (1,9 ha) favoriseront une réelle vie de quartier.







Contexte

- Les Français sont 72% à percevoir la pollution atmosphérique comme une réelle menace pour la santé.
- Selon les polluants mesurés, 5 à 30% des logements évalués présentent des valeurs nettement plus élevées que les concentrations moyennes, donc potentiellement dangereuses pour la santé. En effet, nous passons 80% de notre temps à l'intérieur de locaux (source OQA 2005).
- En France, la pollution provoque 42 000 décès par an (source Libération).
- Une étude de l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) a démontré les effets à court terme de la pollution atmosphérique sur la mortalité (+8%), et sur l'augmentation des hospitalisations (+6%).
- Le vieillissement de la population de l'Hexagone se poursuit. En 2007, 10,3 millions de personnes étaient âgées de 65 ans ou plus, soit 16,2% de la population, alors qu'elles représentaient moins de 15% en 1994 (source INSEE).





Déclinaison à la Réunion et contributions de la démarche QDR

- Contexte et enjeux à la Réunion
- Un territoire soumis à de multiples menaces pour ses habitants: risques, climat (chaleur, cyclones), moustiques, termites
- Un cadre naturel, paysager remarquable, et une relation forte à la Nature (mer, cirques)
- Un attachement fort à une qualité de vie, qui se traduit dans les principes traditionnels urbains et architecturaux mais des modes de vie / besoins en évolution
- Déclinaisons pour un projet de quartier durable réunionnais
- Concevoir des quartiers et des logements résistants aux cyclones, et adaptés aux situations climatiques variées
- Intégrer de manière multiple la gestion de l'eau (ruissellement, infiltration, stockage, gîtes larvaires)
- Préserver les composantes de la qualité de vie (espaces extérieurs privés, collectifs, accès à la Nature) en s'inspirant des principes traditionnels performants
- Contributions du dispositif QDR
- Cahier n°3: fiches santé, formes urbaines, projet sociétal, végétation, eau, ressources et énergie, termites...







Déclinaison dans la grille, en objectifs concrets associés au projet

- Préserver la santé de tous
- Réduire les pollutions et les nuisances
- Concevoir des logements confortables et adaptés à tous
- Créer des lieux de promenade et de détente, développer les activités récréatives
- Prendre en compte les besoins actuels et futurs liés au vieillissement de la population









Quelle exigence pour les EcoQuartiers?

- Une articulation entre le végétal et le bâti
 - Prise en compte l'existant : les espaces naturels, arbres, cours d'eau, bâtiments, infrastructures linéaires
 - Préservation de la qualité des services écosystémiques, répartition équilibrée des espaces de nature notamment ouverts au public et multiplication des surfaces végétales dans les milieux urbains denses.
 - Ces espaces sont sources et supports de biodiversité et favorisent la réduction des pollutions et des nuisances.
- Elaboration d'une Trame verte et bleue
 - Contenir l'étalement urbain
 - Assurer la continuité écologique entre la Trame verte et bleue urbaine et la Trame verte et bleue définie à une échelle plus large
- Préserver les qualités sanitaires
 - Veiller à la bonne ventilation des locaux, intérieurs mais aussi extérieurs
 - Etre attentif au micro climat local et à la qualité des milieux (nids à moustiques, ...)
 - Anticiper les nuisances sonores (conditions de repos, d'apprentissage, ...)



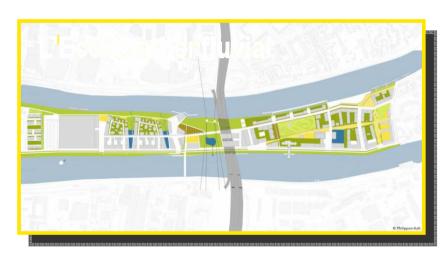




Illustration par un projet 2011

L'Ile-Saint-Denis

Communauté d'Agglomération Plaine Commune



- La proportion d'espaces publics est généreuse : 7,7 ha d'espaces publics de détente et de loisirs, de restauration de la biodiversité et de valorisation du patrimoine insulaire sur 13 ha de ZAC.
- La dépollution et la gestion des nuisances est prise en charge : retraitement des terres polluées, réalisation d'un mur antibruit le long de l'A86, zone de nonconstructibilité proche des lignes hautetension...
- Les bâtiments sont construits selon une approche bioclimatique : apports solaires, ventilation naturelle si possible, vue sur la Seine et les berges, confort acoustique renforcé.







Contexte

Le patrimoine est un ensemble de biens collectifs appartenant à une communauté (bâtiments, paysages, savoir-faire...) et transmis aux générations futures. Il est l'expression de la créativité de l'homme, de son histoire et de son environnement. Ces ressources constituent un héritage commun dans lequel les hommes se reconnaissent à titre individuel et collectif car ils l'estiment significatif de leur passé ou témoin du monde actuel.

(Extrait du site de l'INSEE, fiche 5 Patrimoine : pertinence au regard du développement durable)





Déclinaison à la Réunion et contributions de la démarche QDR

Contexte et enjeux à la Réunion

Un territoire façonné par son histoire:

- Formes urbaines et architecturales
- Population mélangée, multiculturelle et multiconfessionnelle
- Vivacité culturelle
- Des fonctions naturelles et agricoles qui marquent fortement le paysage
- Un phénomène important d'habitat spontané
- Déclinaisons pour un projet de quartier durable réunionnais
- Faire de la dimension culturelle un vecteur fédérateur des projets
- S'appuyer sur l'existant (site, populations, Nature) pour élaborer et conduire les projets
- Encadrer et accompagner l'autoconstruction
- Contributions du dispositif QDR
- Cahier n°1: énoncé du rôle central de l'héritage culturel dans la ville durable de demain
- Cahier n°2: méthode de projet pour intégrer le patrimoine dans la programmation et la conception des projets
- Cahiers n°3: fiches participation, projet sociétal, formes urbaines







Déclinaison dans la grille, en objectifs concrets associés au projet

- Rendre la culture accessible à tous
- Préserver le patrimoine naturel
- Mettre en valeur le paysage urbain et le patrimoine architectural
- Favoriser la la réhabilitation, réutilisation et reconversion du bâti existant
- Valoriser le patrimoine culturel banal (usages et coutumes), conserver la mémoire des lieux











Quelle exigence pour les EcoQuartiers ?

- Une prise en compte du patrimoine paysager
 - La culture doit être accessible à tous
 - Conserver ou réhabiliter certains bâtiments ou espaces publics afin de maintenir le patrimoine local
 - Le patrimoine paysager, urbanistique et architectural du site tout comme le patrimoine naturel (la biodiversité et les écosystèmes) - sont pris en compte dans le projet afin de bénéficier de tous leurs atouts.
 - Préserver, valoriser et utiliser le patrimoine culturel et bâti comme un levier de développement permettant par exemple de soutenir des actions de formation ou d'insertion professionnelle.





Illustration par un projet 2011

Grenoble



- Mise en valeur remarquable de l'architecture industrielle : anciennes halles industrielles réhabilitées en hôtel, salle d'escalade et équipements culturels
- Conservation de halles industrielles à l'entrée du quartier (« Le Magasin »), investi par le Centre National d'Art Contemporain (CNAC)
- Conservation de la grille d'entrée
 « Bouchayer Viallet »
- Préservation forte de l'identité culturelle du quartier à travers la contribution de collectifs d'artistes à la réflexion sur le site





Contexte

- Les transformations urbaines auxquelles nous avons assisté dans le passé n'ont pas donné de résultats satisfaisants. Elles ont agi la plupart du temps de façon sectorielle et non globale en oubliant que la ville est l'espace de la complexité historique, géographique, territoriale, économique, urbanistique, esthétique et culturelle.
- Face à la croissance des villes et à leur étalement urbain, la question de la densité dans la ville est devenue centrale dans les politiques urbaines. La densité, au cœur de l'enjeu de la mixité et de l'urbanité, répond à une volonté sociale et politique, et devient inéluctable dans un contexte de développement durable.
- La lutte contre l'étalement urbain et les objectifs de densité sont aujourd'hui inscrits dans les documents réglementaires (Lois Grenelle, SCoT et PLU) et la compacité est dictée par les enjeux énergétiques : l'intensité est un besoin pour permettre des transports en commun performants, des commerces et des services ainsi qu'une animation favorable au lien social.





Déclinaison à la Réunion et contributions de la démarche QDR

- Contexte et enjeux à la Réunion
- Des besoins en logement majeurs (croissance et desserrement)
- Des formes urbaines héritées et en production diverses selon les contextes
- Un attachement fort à certains éléments de qualité de vie, rattachés au logement (case à terre, case ne l'air) et au quartier
- Déclinaisons pour un projet de quartier durable réunionnais
- Favoriser le renouvellement urbain, la densification, l'intégration
- Proposer une densité performante et acceptable/ contexte et à la topographie
- Préserver les caractéristiques traditionnelles dans les compositions modernes (espaces extérieurs publics et privatifs)
- Contributions du dispositif QDR
- Incubateurs: 17 projets, pour un programme de 9000 logements, tous les contextes représentés
- Etude DEAL (ARTELIA) sur la densité
- Cahier n°3: fiches formes urbaines, projet sociétal (maillage)







Déclinaison dans la grille, en objectifs concrets associés au projet

- Promouvoir une densité cohérente et acceptable
- Concevoir un urbanisme bioclimatique
- Promouvoir la qualité architecturale et urbaine
- Hiérarchiser les espaces et les rendre lisibles







Quelle exigence pour les EcoQuartiers?

- Il n'y a pas de densité standard. Cette notion doit être approchée en fonction du site, du contexte urbain et culturel, des enjeux bioclimatiques,... Elle fera consensus auprès des acteurs concernés si elle s'accompagne d'une qualité urbaine, d'une qualité des usages et d'une densité végétale.
- L'habitat dense comme réponse à l'étalement urbain
 - Habitat individuel groupé ou petit collectif
 - Le mélange des types de logements et des formes architecturales des bâtiments favorise
 l'intégration des opérations dans leur environnement urbain, qui rend la densité plus acceptable.
 - Ce choix d'urbanisme permet d'une part d'économiser l'espace et d'autre part de rendre les types de logements plus visibles en les hiérarchisant.
- Favoriser l'attractivité des logements
 - Création de prolongements extérieurs (terrasses, balcons), d'espaces communs et d'espaces publics largement dimensionnés, contribuant à un cadre de vie de qualité.
 - La compacité des constructions engendre des espaces libres, aménagés pour la plupart en espaces verts, qui garantissent un accès à la nature aux citadins. Ces espaces de nature deviennent support de biodiversité et participent ainsi à la préservation de cette dernière.



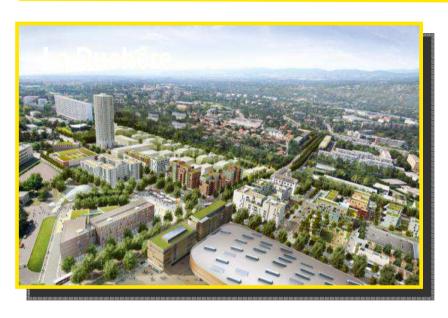




Illustration par un projet 2011

Lyon

Communauté Urbaine de Lyon



Un gain de densité, compensé par une amélioration du cadre de vie et un développement de l'activité :

- Densité moyenne prévue : 70 logements/ha
- Diversification des logements et des formes urbaines
- Remodelage de barres et tours : déconstructions partielles, restructurations internes, extensions, etc. (par exemple, l'immeuble 320)
- Développement d'équipements, activités, services et commerces, répondant aux besoins de la population et favorisant une intensité urbaine





Pour résumer ...

- Habiter un EcoQuartier, ce n'est pas seulement disposer d'un logement, mais c'est aussi :
 - s'approprier un espace
 - s'épanouir dans son environnement en utilisant les différentes fonctions d'un territoire dans de bonnes conditions (transports, équipements, services, etc.)
 - pouvoir rencontrer l'autre au sein d'espaces publics de qualité et interagir avec un espace extérieur qui sort de l'enceinte du simple espace privé
- La qualité et la diversité des espaces partagés et extérieurs favorisent l'acceptation de la densité, le bien-vivre ensemble et l'appropriation des projets d'EcoQuartier par les habitants.





Sommaire

1

Démarche et processus

2

Cadre de vie et usages

3

Développement territorial

4

Préservation des ressources et adaptation au changement climatique







Inscrire le quartier dans le fonctionnement territorial

- 11. Assurer la mixité fonctionnelle
- 12. Organiser au mieux les déplacements et diminuer la dépendance à l'automobile
- 13. Promouvoir des modes de déplacement alternatifs et durables
- 14. Inscrire le projet dans la dynamique de développement local
- 15. Valoriser les relations avec le milieu agricole et forestier



des Transports et du Logement



Contexte

- L'approche fonctionnaliste de la ville, longtemps prônée, a rencontré des limites et d'importantes critiques.
- On assiste aujourd'hui à une prise de conscience de l'importance de la mixité fonctionnelle pour une approche durable de l'urbanisme :
 - Epanouissement humain
 - Accès aux services
 - Valorisation des courtes distances
 - Vie et intensité urbaines
 - Dynamique de quartier
 - Encouragement d'une mixité sociale et socio-professionnelle
- La question se pose désormais du retour de certaines activités dans la ville (notamment artisanat) et de la cohabitation des différentes fonctions et activités au sein d'un même quartier voire un même bâtiment.





Déclinaison à la Réunion et contributions de la démarche QDR

- Contexte et enjeux à la Réunion
- Une histoire qui a imbriqué les fonctions de la ville: logements, activité, agriculture
- Des quartiers existants qui intègrent des services de proximité (boutiks...) mais un risque de repli
- Une inégalité des territoires et des habitants dans l'accès au service
- Un enjeu de développement urbain et économique fort, notamment en terme d'emploi
- Déclinaisons pour un projet de quartier durable réunionnais
- Programmer dans le quartier des équipements qui permettent de répondre aux besoins de proximité et attirent des visiteurs extérieurs
- Favoriser l'accès aux autres services du territoire
- Une intégration des locaux d'activités économique à décider en fonction du contexte, mais un espace à laisser pour les micro-initiatives locales
- Contributions du dispositif QDR
- Cahier n°2: méthodologie de programmation urbaine
- Cahier n°3: fiches projet économique, formes urbaines, projet sociétal, projet agricole







Déclinaison dans la grille, en objectifs concrets associés au projet

- Diversifier les fonctions urbaines à l'échelle du quartier, de l'îlot, de l'immeuble, pour assurer une animation de quartier
- Assurer la proximité directe des services urbains
- Implanter le quartier à proximité des zones d'emplois







Quelle exigence pour les EcoQuartiers ?

- Promouvoir des projets mixtes
 - La mixité interroge la capacité collective des acteurs urbains à trouver des solutions intelligentes pour une cohabitation de fonctions différentes, aux logiques économiques et immobilières différentes, en anticipant et en organisant les usages futurs.
 - L'ambition des EcoQuartiers est donc de promouvoir des projets mêlant logements, activités, commerces, et des services essentiels à une véritable urbanité.
- La ville multifonctionnelle : un enjeu fort afin de limiter les distances domiciletravail et de favoriser l'accès aux services publics et privés.
- Cette mixité n'est plus étudiée à l'échelle de la ville ou d'un quartier mais est déclinée jusqu'à l'îlot ou l'immeuble.
- La mixité permet d'imaginer la mutualisation et la polyvalence des espaces ou équipements visant à une optimisation de l'investissement public. Elle préfigure une ville dense qui accepte dans son centre des fonctions écartées depuis près de 30 ans du fait de l'urbanisme de « zoning ».







Illustration par un projet 2011

Rennes, Saint-Jacques de la Lande

Communauté d'agglomération Rennes Métropole



- Le programme de l'opération prévoit une large mixité fonctionnelle avec des bureaux, des commerces de proximité et des services présents dans quasiment tous les îlots.
- Le quartier s'articule autour de :
 - Un secteur à dominante tertiaire au sudouest du projet, le long de la rocade avec le parking silo et les immeubles de bureaux y constituent un mur antibruit
 - Deux pôles aux densités renforcées (allant jusqu'à 240 logements à l'hectare) qui constituent les points centraux du quartier, abritant une mixité fonctionnelle à l'échelle de l'îlot et du bâtiment.







Contexte

Quelques chiffres :

- Les transports représentent plus du quart des GES (26%) et 57% de ces émissions sont attribuables aux voitures particulières.
- Lors de leurs déplacements, 80% des automobilistes français sont seuls dans leur véhicule.
- 75% des trajets domicile-travail se font en voiture.
- Les distances parcourues ont augmenté de 12% entre 1994 et 2008 (campagne et villes < 100 000 habitants).

Enjeux :

- Mieux organiser les transports publics, en les adaptant aux besoins nouveaux et tout en limitant les effets négatifs pour la santé
- Limiter la place des rues et des aires de stationnement, qui sont de grands consommateurs d'espaces et qui conditionnent l'organisation des quartiers au détriment des usages de proximité et des piétons.
- Limiter l'étalement des agglomérations, ainsi que les déplacements automobiles générateurs de GES.







Déclinaison à la Réunion et contributions de la démarche QDR

- Contexte et enjeux à la Réunion
- Un parc automobile en pleine croissance, et un attachement parfois fort à la voiture
- Une situation de certains territoires qui laisse peu d'alternative à la voiture: topographie, ruralité, voiries
- Un réseau TC qui reste faiblement développé, mais des initiatives individuelles et collectives en faveur d'autre mobilités
- Déclinaisons pour un projet de quartier durable réunionnais
- Penser de manière pragmatique la place de la voiture dans le quartier (voirie et stationnement)
- Rechercher la connexion aux lignes TC existantes, et contribuer à leur développement
- Promouvoir et développer les initiatives alternatives
- Intégrer les fonctions de proximité pour réduire les besoins de déplacement
- Contributions du dispositif QDR
- Cahier n°2: méthode de programmation urbaine
- Cahier n°3: déplacements, formes urbaines







Déclinaison dans la grille, en objectifs concrets associés au projet

- Limiter les besoins en déplacement des personnes et le transport de marchandises
- Favoriser l'intermodalité
- Organiser la mixité des flux de transports et de déplacements
- Promouvoir des moyens de maîtriser les déplacements individuels motorisés : mener une politique audacieuse de stationnement et de régulation de la vitesse

















Quelle exigence pour les EcoQuartiers?

- L'EcoQuartier, un levier de lutte contre l'utilisation de l'automobile
 - Diminuer la part des véhicules motorisés, ou plutôt contribuer le moins possible au développement des véhicules motorisés.
 - Utilisation collective de l'automobile, comme l'auto-partage ou le covoiturage

- Réduire la dépendance à la voiture individuelle
 - Equilibre à trouver en privilégier d'autres modes de transport : transports en commun, modes de déplacement doux
 - Gestion du stationnement





Illustration par un projet 2011

Roubaix



Lille Métropole Communauté Urbaine

Incitation à se passer de la voiture :

- Mutualisation des places de parking afin de favoriser d'autres modes de déplacement
- Partage modal des espaces publics
- Réalisation de plans de déplacement d'entreprises
- Bornes de recharge associées aux places réservées aux véhicules électriques dans les parkings silos







Ambition 13 : Promouvoir des modes de déplacement alternatifs et durables

Contexte

- L'innovation d'un EcoQuartier par rapport à un quartier classique est de limiter la place de la voiture et de concevoir l'espace urbain en privilégiant les transports alternatifs (marche à pied, vélo, bus, tramway,...) afin de garantir à tous le droit de se déplacer et d'accéder aux fonctions et services fondamentaux de la ville.
- Il faut donc chercher à assurer les connexions entre les différents modes de transports collectifs et individuels et, par conséquent, organiser les interfaces entre les modes de déplacement. Cette approche nécessite la coordination et la concertation d'un grand nombre d'acteurs de l'aménagement et du transport.
- Quelques chiffres :
 - 1 déplacement automobile sur 2 est inférieur à 3 km et 1 sur 4 est inférieur à 1 km (à pied, il faut environ 15 minutes pour parcourir 1 km).
 - Une rame de tramway équivaut à 167 voitures
 - Facteur d'émission de CO² / km par mode de transport (source ADEME)
 - Marche, vélo : 0
 - Tramway: 7
 - Bus: 30
 - Voiture : 130







Ambition 13: Promouvoir des modes de déplacement alternatifs et durables

Déclinaison dans la grille, en objectifs concrets associés au projet

- Développer le réseau et l'accès aux transports en commun pour tous et à tout moment
- Encourager l'utilisation des modes doux
- Promouvoir l'utilisation collective de l'automobile
- Organiser les flux de marchandises au sein du quartier de manière à réduire leur impact écologique et à améliorer le confort des riverains comme des commercants









Ambition 13: Promouvoir des modes de déplacement alternatifs et durables

Quelle exigence pour les EcoQuartiers ?

- L'organisation des quartiers et le fonctionnement de leur desserte doivent favoriser l'intermodalité
 - Les cheminements internes au quartier sont dédiés prioritairement aux piétons et cyclistes : sûrs, lisibles et agréables, ils facilitent aussi l'accès aux arrêts de transports en commun.
- Développer des transports publics et des modes doux moins polluants (vélo, marche à pied).
 - Pour encourager les déplacements des cyclistes, des lieux de stationnement confortables et sécurisés pour les vélos sont installés au plus près des entrées d'immeubles et des stations de transports en commun.





Ambition 13 : Promouvoir des modes de déplacement alternatifs et durables

Illustration par un projet 2011

Saint-Etienne

Saint-Étienne Métropole



Une offre de mobilité complète et qualitative :

- Redimensionnement des boulevards pour laisser une plus grande place aux modes doux
- Gares SNCF (TER et TGV), tramway, BHNS et tram-train annoncés dans le PDU
- Des seuils minimaux de surface de local vélo pour toutes constructions dans le PLU
- Développement de stations Véli'Vert sur le site
- Mise en place de pédibus
- Mise en place d'une passerelle temporaire au-dessus des voies ferrées entre le quartier de la Plaine d'Achille et celui de la Manufacture







Ambition 13 : Promouvoir des modes de déplacement alternatifs et durables

Déclinaison à la Réunion et contributions de la démarche QDR

- Contexte et enjeux à la Réunion
- Un parc automobile en pleine croissance, et un attachement parfois fort à la voiture
- Une situation de certains territoires qui laisse peu d'alternative à la voiture: topographie, ruralité, voiries
- Un réseau TC qui reste faiblement développé, mais des initiatives individuelles et collectives en faveur d'autre mobilités
- Déclinaisons pour un projet de quartier durable réunionnais
- Penser de manière pragmatique la place de la voiture dans le quartier (voirie et stationnement)
- Rechercher la connexion aux lignes TC existantes, et contribuer à leur développement
- Promouvoir et développer les initiatives alternatives
- Intégrer les fonctions de proximité pour réduire les besoins de déplacement
- Contributions du dispositif QDR
- Cahier n°2: méthode de programmation urbaine
- Cahier n°3: déplacements, formes urbaines







Contexte

Quelle place pour l'écomonie dans l'EcoQuartier?

- Les collectivités sont légitimes pour jouer un rôle dans l'organisation de l'activité économique de leur territoire. Il s'agit ensuite d'utiliser les outils disponibles pour inciter des entrepreneurs à venir s'installer et de travailler sur des dispositifs qui permettent de faciliter les échanges et les interactions entre les entreprises elles-mêmes.
- L'EcoQuartier doit entrer en résonance avec le territoire, sur tous les plans y compris sur la question économique. Il s'agit finalement d'opérer un retournement dans la manière dont on aborde la question des activités économiques, en considérant son territoire, non pas comme le réceptacle de la globalisation sur lequel on n'aurait aucune prise, mais bien comme un dispositif d'innovation dans lequel l'EcoQuartier a une place à jouer selon sa vocation.
- Le succès de l'économie territoriale et sa traduction dans un projet d'EcoQuartier passe par une valorisation des ressources locales. Il convient dans un premier temps d'identifier ces ressources sur le territoire et ensuite de les mettre en valeur par une stratégie de différenciation liée aux spécificités locales (patrimoine existant, traditions locales, etc.).





Déclinaison à la Réunion et contributions de la démarche QDR

- Contexte et enjeux à la Réunion
- Une situation insulaire qui induit des coûts supplémentaires
- Un enjeu majeur de développement local et d'emploi
- Des filières en développement en lien avec le développement durable
- Une présence forte des structures d'économie solidaires et sociales
- Déclinaisons pour un projet de quartier durable réunionnais
- Favoriser les filières locales et faire de l'aménagement durable un levier économique
- Une intégration des locaux d'activités économique à décider en fonction du contexte, mais un espace à laisser pour les micro-initiatives locales
- Déployer dans le quartier les fonctions (logement, transports, services) indispensables au développement économique
- Mobiliser et développer les dispositifs d'ESS
- Contributions du dispositif QDR
- Cahier n°2: méthodologie de projet urbain -> liens économie / logements
- Cahier n°3: fiche projet économique
- Cahier n°4: outils d'urbanisme (zones mixtes)







Déclinaison dans la grille, en objectifs concrets associés au projet

- S'assurer des retombées locales du développement économique
- Adapter la création d'emploi aux qualifications de la main d'œuvre locale et aux ressources du territoire
- Favoriser une économie locale sociale et solidaire
- Augmenter les performances sociales du développement économique
- Privilégier les circuits courts de production, de distribution et de consommation
- Anticiper les évolutions en matière de Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) et de « green tech »







Quelle exigence pour les EcoQuartiers ?

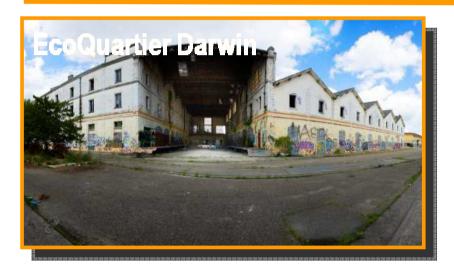
- Les EcoQuartiers doivent être considérés comme une composante du développement local à part entière
 - Les EcoQuartiers ont pour ambition de soutenir le développement social des territoires et la valorisation des ressources locales. En utilisant la main d'oeuvre locale ou des éco-matériaux, en privilégiant les circuits courts de production, de distribution et de consommation, les EcoQuartiers participent d'une part à la diminution des déplacements et de leurs impacts sur l'environnement et favorisent d'autre part le développement économique local.
- Les EcoQuartiers participent à l'innovation dans le développement économique
 - Les EcoQuartiers ont pour ambition de participer et de tester de nouvelles politiques de développement économique soucieuses de leurs impacts environnementaux et sociaux.
 - Les EcoQuartiers doivent favoriser la convergence entre innovations sociales, techniques et environnementales au service de nouveaux modes de vie, de production et de consommation au service du territoire.





Illustration par un projet 2011

Bordeaux



- Projet structurant au niveau de l'agglomération (effet d'entraînement), ayant pour vocation de réunir, sur près de 10 000 m2, des acteurs économiques et associatifs des secteurs de l'économie créative et de l'économie verte.
- Le projet accueillera, entre autres :
 - Des PME et start-up
 - Une pépinière d'entreprises dédiée aux métiers du développement durable
 - Des associations et acteurs de l'économie sociale et solidaire
 - Une école de communication visuelle





Contexte

- 30% du territoire français est recouvert de forêt (16 millions d'hectares). La forêt est le milieu terrestre qui abrite et nourrit le plus grand nombre d'espèces animales et végétales.
- Les espaces boisés continuent de progresser à hauteur de 40 000 hectares par an. A contrario, on assiste à une diminution des terres agricoles.
- L'usage intensif d'engrais, pesticides et autres produits chimiques a pour conséquence d'amoindrir fortement la présence de microorganismes dans le sol. (Etude suisse de A. Fliessbach et al.,2006)
- En 2005, 16,3% d'exploitations agricoles réalisaient de la vente directe. (Source Ministère de l'agriculture)
- Aujourd'hui, le consommateur est à la recherche de produits qui allient qualité, attractivité du prix et respect de sa santé. Pour cela il faut d'une part que les filières "durables" existent et puissent se développer et d'autre part que le consommateur soit correctement informé et sensibilisé afin de modifier ses modes de consommation.









Déclinaison à la Réunion et contributions de la démarche QDR

- Contexte et enjeux à la Réunion
- Une situation insulaire qui induit des coûts d'acheminements élevés
- Une urbanisation qui se fait aujourd'hui au détriment des espaces agricoles
- Une culture dominante en question (canne), et un enjeu de coût de l'alimentation
- Une pratique traditionnelle de la culture locale individuelle (jardin créole) ou collective, et des initiatives récentes en la matière
- Déclinaisons pour un projet de quartier durable réunionnais
- Proposer une architecture valorisant les ressources locales (principes et matériaux)
- Développer les espaces de culture agricoles de proximité, et valoriser leurs multiples utilités: agrément, alimentation, santé, économie, composition, gestion de la relation aux espaces naturels et agricoles
- Développer les filières locales et circuits courts
- Contributions du dispositif QDR
- Mutualisation et capitalisation des expériences
- Cahiers n°3: fiches projets économique, nature et biodiversité

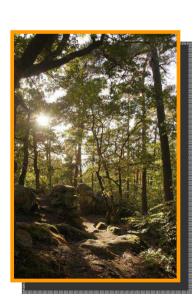


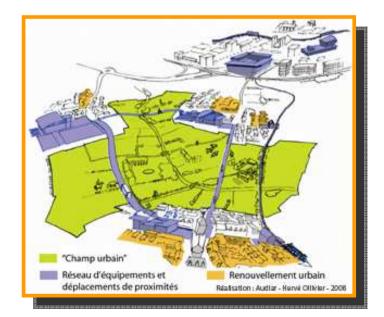




Déclinaison dans la grille, en objectifs concrets associés au projet

- Protéger, restaurer et valoriser les forêts
- Préserver la viabilité économique des exploitations périurbaines et urbaines
- Sensibiliser les citoyens aux bienfaits de l'agriculture urbaine ou de proximité, favoriser la consommation de produits de l'agriculture locale















Quelle exigence pour les EcoQuartiers?

- Développer les filières courtes d'approvisionnement dans l'EcoQuartier
 - Développer des filières courtes d'approvisionnement (du producteur au consommateur), tout en favorisant les producteurs et produits locaux.
 - L'agriculture de proximité et les filières courtes de commercialisation permettent de réduire la distance géographique et de favoriser l'agriculture locale, de réduire la distance technique et enfin de réduire la distance sociale.
- Sensibiliser les citoyens aux bienfaits de l'agriculture urbaine de proximité
- Protection et valorisation des espaces naturels sensibles
 - Politique de protection et de valorisation d'espaces naturels sensibles tels que les forêts
 - Le travail sur les espaces agricoles et forestiers permet aussi de faire le lien avec la Trame verte et bleue.





Illustration par un projet 2011

Rémire-Montjoly



- Le projet s'inscrit dans une dynamique de revalorisation d'un site dédié à l'agriculture de proximité et à la préservation des équilibres naturels.
- Rôle de l'urbanisation : servir d'interface entre ces zones. Conçue au plus proche du relief, articulée avec le bâti existant et mariant espaces à vocation urbaine, naturelle et agricole, elle accueillera 1400 logements sociaux et privés en architecture bioclimatique.







Sommaire

1

Démarche et processus

2

Cadre de vie et usages

3

Développement territorial

4

Préservation des ressources et adaptation au changement climatique







Encourager un développement écologiquement responsable et viable

- 16. Réduire les émissions de gaz à effet de serre, s'adapter au changement climatique
- 17. Optimiser les besoins en énergie et diversifier les ressources
- 18. Assurer une gestion qualitative et économe des ressources en eau
- 19. Utiliser de manière raisonnée les ressources non renouvelables et limiter la production de déchets
- 20. Préserver la biodiversité, restaurer et valoriser la nature en ville







Contexte

- Quelques chiffres :
 - Les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont augmenté considérablement depuis l'époque préindustrielle (+ 70% entre 1970 et 2004).
 - Si l'accroissement actuel des concentrations de gaz à effet de serre (GES) persiste, les températures pourraient augmenter, d'ici 2100, de 1,1°C à 6,4 °C, suivant les différents scenarii.
 - Du point de vue économique, le rapport Stern évalue le coût de l'inaction entre 5% et 20% du PIB mondial, et celui de l'action à 1% du PIB mondial.
 - En France, le secteur du bâtiment consomme 50% des ressources naturelles et produit 25% des émissions de gaz à effet de serre.
 - 49% de la consommation en énergies fossiles est pour le transport (valeur 2003).
 - La France s'est engagée, en accord avec le protocole de Kyoto, à réduire de 75% ses émissions d'ici 2050, sur la base de ses émissions de 1990.
 - Concernant l'adaptation au changement climatique, un plan national a été adopté en juillet 2011 afin d'encadrer des démarches nationales.





Déclinaison à la Réunion et contributions de la démarche QDR

- Contexte et enjeux à la Réunion
- Une dépendance aux importations coûteuse, financièrement et en GES
- De dispositifs d'économie et de production, individuels et collectifs, déjà largement présents
- Un territoire fortement soumis aux risques climatiques
- Déclinaisons pour un projet de quartier durable réunionnais
- Favoriser les dispositifs innovants et/ou traditionnels d'économie d'énergie
- Concevoir un urbanisme et une architecture protecteurs et résilients / risques naturels
- Contributions du dispositif QDR
- Cahier n°3: fiches eau, ressources en énergie





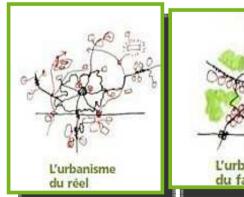
Déclinaison dans la grille, en objectifs concrets associés au projet

- Prendre en compte les risques naturels
- Réduire les pollutions, la combustion d'énergie fossiles et les GES
- Anticiper et s'adapter au changement climatique



Ville de Grenoble : Réduire par 4 les GES d'ici 2050









Croquis de David Mangin







Quelle exigence pour les EcoQuartiers?

- Les EcoQuartiers, lieux de prise de conscience du changement climatique
 - La démarche doit être l'occasion pour les citoyens de prendre conscience des problématiques posées par le changement climatique. Ainsi, si la conception doit intégrer le souci de l'efficacité énergétique, la dimension sobriété énergétique ne pourra être prise en compte qu'à travers l'implication des habitants et usagers du site.
- Réduire notre impact carbone sur l'environnement.
 - Promouvoir un concept énergétique ayant un impact le plus neutre du point de vue du réchauffement climatique et des pollutions locales de l'air.
 - Systématiser les bâtiments sobres et efficaces en trouvant une architecture bioclimatique, des techniques de production et de distribution de l'énergie à haut rendement énergétique, et des mesures de limitation des pollutions atmosphériques et des pollutions de l'air intérieures aux bâtiments.
 - Les émissions de GES provenant du domaine des transports peuvent être réduites grâce à une nouvelle organisation du territoire et à une réflexion sur la densité du bâti.







Illustration par un projet 2011

Suresnes



Réductions des pollutions :

- Réduction de 25% des émissions de gaz à effets de serre (GES) à l'échelle du quartier à l'horizon 2013
- Réduction de 25% des consommations énergétiques non renouvelables des bâtiments
- Réduction de 30% des émissions polluantes liées au trafic automobile







Contexte

- Quelques chiffres :
 - En 2008, en France, 43% de l'énergie est consommée par les ménages et le secteur tertiaire,
 31% par le secteur des transports et 26% par l'industrie et le secteur agricole.
 - Selon les prévisionnistes, la consommation énergétique dans le monde d'ici 2050 aura doublé voire triplé.
- Constat : Le changement climatique s'accélère du fait des activités humaines. Or, nos besoins en énergie ne cessent de croître, alors que nos réserves en ressources fossiles s'épuisent.
- La réglementation :
 - Loi d'orientation politique énergétique (2005) : Satisfaire, à l'horizon 2010, 21% de nos besoins en électricité à partir des sources d'énergies renouvelables (EnR).
 - Grenelle Environnement : mise en place d'une réglementation thermique ambitieuse pour les bâtiments neufs à usage de bureaux ou d'enseignement, les établissements d'accueil de la petite enfance et les bâtiments à usage d'habitation construits en zone ANRU (à partir du 28 octobre 2011) et pour les bâtiments résidentiels (à partir du 1er janvier 2013).





changement climatique



Ambition 17 : Optimiser les besoins en énergie et diversifier les sources

Déclinaison à la Réunion et contributions de la démarche QDR

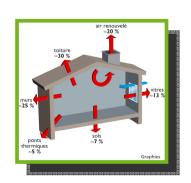
- Contexte et enjeux à la Réunion
- Une dépendance aux importations coûteuse, financièrement et en GES
- De dispositifs d'économie et de production, individuels et collectifs, déjà largement présents
- Un enjeu fort d'économie des ménages et d'accessibilité des dispositifs
- Déclinaisons pour un projet de quartier durable réunionnais
- Favoriser des dispositifs individuels et collectifs locaux, simples et pérennes
- Déployer, intégrer les principes architecturaux traditionnels performants
- Contributions du dispositif QDR
- Cahier n°3: fiches ressources en énergie, formes urbaines

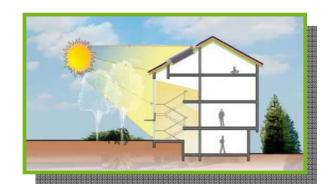




Déclinaison dans la grille, en objectifs concrets associés au projet

- Favoriser la sobriété énergétique dans tous les domaines (éclairage public, entretien, etc.) en maîtrisant leurs impacts sur l'environnement
- Concevoir des bâtiments économes en énergie, prévoir la rénovation durable du parc existant (matériaux, usages, confort thermique)
- Recourir aux énergies renouvelables, aux énergies propres, et aux réseaux de chaleur
- Installer des équipements publics exemplaires, durables et performants













Quelle exigence pour les EcoQuartiers?

- Afin de préserver les ressources, il est nécessaire de :
 - Fixer un objectif maximal de consommation d'énergie
 - Mettre en place un concept global de consommation d'énergie à l'échelle du quartier
- Les EcoQuartiers, lieux d'expérimentation des leviers innovants et des énergies renouvelables
 - Les EcoQuartiers doivent être des lieux d'expérimentation des systèmes innovants de production d'énergie par des sources d'énergies renouvelables.
 - Ils doivent également développer au maximum une réflexion sur l'efficacité énergétique par exemple via des questions d'énergie grise (transports, construction, chantiers) et de déplacement (donner la priorité aux transports publics et aux modes de déplacement doux).







Illustration par un projet 2011

Issy-les-Moulineaux



- Bâtiments BBC Effinergie
- Généralisation des prescriptions du référentiel Habitat & Environnement à l'ensemble des équipements d'éclairage des parties communes et leurs commandes, afin de contribuer à la baisse des consommations électriques des bâtiments
- Renforcement de l'isolation des bâtiments
- Alimentation par géothermie sur la nappe phréatique
- Distribution d'un livret d'accueil à la livraison de chaque logement, comportant des conseils pour limiter les consommations en énergie notamment







Ambition 18 : Assurer une gestion qualitative et économe des ressources en eau

Contexte

- Quelques chiffres :
 - La consommation moyenne d'eau potable par personne et par jour est de 158 litres, dont environ 30% sert pour les toilettes, l'arrosage et le lavage de la voiture ou du sol.
 - La pluviométrie moyenne française est de 800 litres / m² / an.
 - En réservant l'eau potable à l'alimentation et à l'hygiène et en couvrant les autres besoins avec les eaux pluviales, on peut réaliser une économie d'environ 30%.
 - En 2008, le prix de l'eau potable a varié de 0,40 à 3,55 € TTC par m3 et celui de l'assainissement collectif de 0,69 à 5,12 € TTC par m3.







Ambition 18 : Assurer une gestion qualitative et économe des ressources en eau

Déclinaison à la Réunion et contributions de la démarche QDR

- Contexte et enjeux à la Réunion
- L'eau a façonné le territoire, dans sa géographie naturelle et urbaine
- Une forte hygrométrie, et des disparités importantes (hauts / bas, est / ouest)
- Un niveau d'équipement collectif en matière de gestion de l'eau parfois insuffisant, et des coûts importants
- Déclinaisons pour un projet de quartier durable réunionnais
- S'appuyer sur la trame hydraulique et la valoriser pour composer le quartier: sens du site, gestion des risques, agrément, fonctionnements écologique
- Arbitrer au cas par cas entre dispositifs individuels et collectifs pour la gestion de l'eau
- Contributions du dispositif QDR
- Cahier n°3: fiches eau, projet végétal, formes urbaines

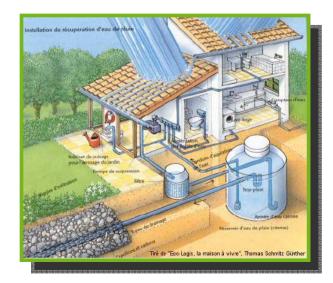




Déclinaison dans la grille, en objectifs concrets associés au projet

- Réduire la consommation d'eau, en particulier d'eau potable, des habitants et de la collectivité
- Gérer localement les eaux pluviales et les eaux de ruissellement
- Traiter les eaux usées et polluées, promouvoir la qualité des eaux de surface











Ambition 18 : Assurer une gestion qualitative et économe des ressources en eau

Quelle exigence pour les EcoQuartiers?

- Restaurer le cycle naturel de l'eau
 - L'eau pluviale peut être utilisée pour plusieurs usages, et en particulier pour arroser les espaces plantés ou les espaces publics, nettoyer les installations de génie urbain du secteur (égouts, mobiliers urbains) ou contribuer aux aménagements récréatifs (mares, ruisseaux...).
- Préserver la ressource locale en eau douce
 - La rétention de l'eau pourra se faire au travers de plusieurs moyens : fossés paysagers (noues urbaines végétalisées en contrebas de la chaussée), cuves ou bassins de rétention à la parcelle ou en bassin collectif, infiltration sous chaussée poreuse sous les places de stationnement, espaces verts inondables, toitures végétalisées, etc. qui favoriseront la climatisation naturelle.
 - Tous ces traitements paysagers peuvent remplir une double fonction : ouvrages techniques d'assainissement et espaces paysagers et récréatifs très prisés par les habitants.





Ambition 18 : Assurer une gestion qualitative et économe des ressources en eau

Illustration par un projet 2011

Rouen



- Une gestion alternative des eaux pluviales sur l'espace public : noues et bassins de rétention
- Limitation du débit de fuite sur les parcelles par une incitation à la réalisation de toitures végétalisées (favoriser la rétention)







Contexte

- La gestion des déchets ménagers (prévention, collecte, traitement, élimination et recyclage...) représente un défi de plus en plus lourd pour les collectivités, qui peuvent aussi assurer en cas de carence, la gestion des déchets industriels banals diffus (DIB) en contrepartie d'une redevance spécifique.
- Ainsi, une politique de prévention des déchets a été lancée en 2004 par un plan national, réactivé par le Grenelle Environnement. Ce plan permet à la fois de réduire les consommations d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et l'usage des ressources naturelles, et figure à ce titre dans les plans climat énergie territoriaux.









Déclinaison à la Réunion et contributions de la démarche QDR

- Contexte et enjeux à la Réunion
- Un contexte insulaire qui induit des besoins et des coûts d'importation élevés
- En matière de déchets et d'assainissement, des niveaux d'équipements très inégaux et des coûts potentiellement élevés
- Déclinaisons pour un projet de quartier durable réunionnais
- Favoriser le recyclage et la production locale de matériaux renouvelables
- En matière d'assainissement/ gestion des déchets, arbitrer entre dispositifs individuels ou collectifs (gestion sur place ou développement de réseaux collectifs, au-delà du quartier)
- Contributions du dispositif QDR
- Cahier n°3: fiches ressources, déchets





Déclinaison dans la grille, en objectifs concrets associés au projet

- Limiter, trier et recycler les déchets de chantier et valoriser leur réutilisation
- Réduire à la source le volume des déchets ménagers et issus de l'activité économique





- Promouvoir l'utilisation responsable des sols, des matières premières et favoriser l'éco-construction
- Faciliter la réutilisation et le recyclage des déchets au sein du territoire, valoriser les déchets organiques











Quelle exigence pour les EcoQuartiers?

- Réduire et trier les déchets à la source
 - Dans un EcoQuartier, les déchets doivent être pensés en termes de collecte sélective, déchetterie, tri, compostage, stockage, recyclage et valorisation thermique des déchets résiduels.
 - Le tri des déchets implique les collectivités et surtout chaque entreprise ou citoyen. Il doit être prévu, aménagé et faire l'objet d'une concertation dès l'origine du projet, car il concourt à la responsabilisation de chacun dans sa conduite environnementale.
 - Même si le tri sélectif entraîne des coûts supplémentaires, les communes peuvent réussir à tirer un bilan financièrement positif grâce à la valorisation des déchets recyclables et, dans tous les cas, un bénéfice environnemental.
 - La phase chantier est une phase particulièrement productrice de déchets. Le tri sélectif sur chantier peut être source d'économie lors de la construction. Des outils méthodologiques « chantiers propres » et « chantiers » existent et constituent de bons guides pour l'action.





Illustration par un projet 2011

Béthune



- Déchets de chantier :
 - réduction des quantités de déchets
 - identification de filières d'élimination
 - promotion de choix constructifs et de matériaux à plus faible impact
- Déchets ménagers :
 - 8 points d'apport volontaire
 - une zone de compost







Contexte

- Au cours des dernières décennies, l'étalement urbain a fragmenté et fait disparaitre une quantité importante d'espaces naturels, principaux supports de la biodiversité animale et végétale. En France, la progression des surfaces artificialisées a augmenté de plus de 40% en 20 ans et est malheureusement 4 fois plus rapide que la croissance démographique.
- Par ailleurs, les villes se sont parfois développées en opposition avec la nature (cours d'eau busés, berges bétonnées, goudron majoritaire, espaces verts raréfiés, ville du tout-voiture, etc.) dégradant ainsi la qualité de vie en ville.
- Pour remédier à ce double dysfonctionnement, le MEDDTL a concrétisé l'engagement 76 du Grenelle environnement en animant l'élaboration partenariale d'un plan pour "restaurer et valoriser la nature en ville". Ce plan d'action fournit un cadre partagé pour intégrer la nature (la biodiversité, les usages récréatifs des espaces verts, les fonctions thermiques du végétal, etc.) dans les territoires, l'urbanisme et l'aménagement.





Déclinaison à la Réunion et contributions de la démarche QDR

- Contexte et enjeux à la Réunion
- Une richesse exceptionnelle du territoire, qualitativement et quantitativement, qui constitue un des piliers de son développement et de son attractivité
- Un rapport et un attachement très fort des Réunionnais à la Nature « naturelle »
- Un rapport utilitaire traditionnel aux éléments naturels dans la Ville
- Déclinaisons pour un projet de quartier durable réunionnais
- Favoriser la densité de la ville pour protéger la nature
- Protéger, gérer, favoriser et valoriser l'accès aux espaces naturels
- Intégrer les éléments « utilitaires » de la végétation dans le projet urbain
- Intégrer dans le projet urbain la gestion de l'interface entre ville et nature
- Contributions du dispositif QDR
- Cahier n°1: énoncé de projet de développement et synthèses
- Cahier n°3: Fiches projet végétal, formes urbaines







Déclinaison dans la grille, en objectifs concrets associés au projet

- Développer la connaissance de la biodiversité locale et des fonctions écologiques associées
- Préserver, valoriser et assurer la gestion de la biodiversité ordinaire et remarquable
- Développer les espaces de nature sur le site du projet, en quantité et en qualité, en instaurant une trame verte et bleue













Quelle exigence pour les EcoQuartiers?

- Intégrer la préservation de la biodiversité et valoriser les services rendus par la nature dans la conception de jardins et de zones naturelles
 - Création d'aménagements végétaux qui, en plus de leur intérêt pour la qualité du cadre de vie servent à « dépolluer », à se protéger du bruit, du vent, des plantations, et à limiter les ruissellements dus aux pluies, tout en étant support de biodiversité.
 - Moyens mis à l'œuvre : utilisation modérée et rationnelle du sol, réduction de l'imperméabilité du sol, mise en place de toitures et murs végétalisés et de jardins naturels.
 - Pas seulement des mesures ponctuelles d'intégration de la nature en ville, mais une approche globale, systémique, à laquelle invite le plan « Restaurer et valoriser la nature en ville ». Ainsi, un projet d'EcoQuartier exemplaire dans ce domaine prendra simultanément en compte l'ensemble des engagements qui structurent ce plan, déclinés à l'échelle du quartier en articulation avec les échelles de la ville et du territoire.







Illustration par un projet 2011

Montpellier

Communauté d'Agglomération de Montpellier



- Articulé avec la Marathonienne (coulée verte), le projet conforte la trame verte et bleue régionale.
- L'agri-parc (exploité en agriculture biologique) est support de biodiversité grâce aux différents milieux qui le composent : ripisylve, massifs boisés, haies, prairies fleuries, vignes, oliveraies, etc.
- Ce parc agricole permettra une sensibilisation des habitants à la viticulture et à la biodiversité. Plusieurs activités sont prévues : rucher municipal, conservatoire de cépages locaux, cours de viticulture, vendanges avec les scolaires, etc.
- L'éclairage public limitera les nuisances sur la faune.







Le développement des EcoQuartiers ne pourra se faire sans ...

- Les COLLECTIVITES, engagées et initiatrices de ces projets, et responsables de la déclinaison de ces orientations générales à leur territoire, avec des objectifs clairs, assumés et partagés avec les habitants;
- Des EXPERTS capables d'assister les collectivités dans la définition, la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de ces projets mobilisant de nombreuses disciplines et techniques ;
- Des ACTEURS ECONOMIQUES (SEM, promoteurs, architectes, entreprises) convaincus et prêts à remettre en question leurs anciens modes de faire ;
- Des CITOYENS prêts à évoluer dans leurs modes de vie et qui pour cela ont besoin de comprendre et de participer aux projets qui composent leur cadre de vie ;
- L'ETAT, porteur auprès des collectivités de ces nouvelles orientations et facilitateur, par ses lois et normes, de la réussite de ces projets





Le mot de la fin

Passer d'un EcoQuartier par commune à l'aménagement durable!



des Transports et du Logement



Pour aller plus loin ...

Quelques repères bibliographiques et sites Internet utiles ...





Ambition 1 : Piloter et concerter dans une optique de transversalité

- Publications AD4 CETEs polarisés :
 - Fiches pratiques « Gouvernance et dimensions de la participation citoyenne dans les <u>EcoQuartiers »</u> (CETE Sud-Ouest, 2011)
 - Fiches de cas « Piloter un EcoQuartier » (CETE de Lyon, 2010)
- Comptes-rendus des Groupes de Travail Nationaux :
 - Le pilotage d'un EcoQuartier : <u>Session 1</u> et <u>Session 2</u>
 - Le citoyen et l'entrepreneur, moteurs de l'EcoQuartier : <u>Session 1</u> et <u>Session 2</u>
 - L'EcoQuartier en milieu rural : Session 1
- Formations:
 - « Les outils, les acteurs et la gouvernance des EcoQuartiers » (CVRH)
 - <u>« Associer les acteurs et la population autour d'un projet d'EcoQuartier »</u> (CETE de l'Ouest Tours, mars 2011)
- La concertation, cœur du développement durable. Bonnes pratiques à l'usage des collectivités territoriales (CD-Rom CERTU, juillet 2009)







Ambition 2 : Bien définir et situer son projet

- Méthodologie et formation sur :
 - le diagnostic territorial de développement durable
 - le conseil en aménagement durable
- Comptes-rendus des Groupes de Travail Nationaux :
 - L'EcoQuartier, levier vers la ville durable : <u>Session 1</u> et <u>Session 2</u>
 - L'EcoQuartier en milieu rural : Session 1
- « Prendre en compte le foncier dans le projet de territoire » (DGALN, 2004)
- Risques Site Internet : http://www.prim.net/#
 - Exemple de publication : « Réduction de la vulnérabilité aux inondations et valorisation urbaine. Cadre méthodologique pour la conduite d'un diagnostic de quartier. Illustration par l'exemple du quartier Faubourg à Béziers »
- De nombreux outils d'aide à la programmation et à la décision :
 - ADEQUA
 - HQE Aménagement®
 - AEU
 - ADDOU
 - <u>Piloter un projet de quartier durable</u> Méthodologie, CC Pays d'Aix
 - Charte des EcoQuartiers, Lille Métropole









Ambition 3 : S'assurer de la faisabilité financière, technique et juridique du projet

- Publications AD4 CETEs polarisés:
 - Rapport « <u>Le financement des EcoQuartiers</u> » (CETEs polarisés)
 - Guide « <u>Concessions d'aménagement Guide des procédures de passation</u> » (SCET et CETEs polarisés, 2011)
 - Etude « <u>Comment assurer la prise en compte de l'environnement dans le cadre d'une</u>
 <u>ZAC</u> » (CETE de Lyon, 2010)
- Outils du CERTU:
 - Les outils de l'aménagement
 - Les outils de l'action foncière
- « <u>Urbanisme opérationnel et aménagement durable</u> » (DGALN)









Ambition 4 : Savoir gérer et évaluer son projet et son quartier

- Formations :
 - <u>Les outils de planification au service du projet</u> (CETE Sud-Ouest, novembre 2011)
- Comptes-rendus des Groupes de Travail Nationaux 2010 :
 - Le pilotage d'un EcoQuartier : <u>Session 1</u>
 - Le citoyen et l'entrepreneur, moteurs de l'EcoQuartier : <u>Session 1</u>
- Chantier vert
- HQE Aménagement ®
- Boîte à outils @d aménagement durable







Ambition 5 : Pérenniser la démarche

- Fiche pratique gouvernance n°6 : Communication et sensibilisation (CETE du Sud-Ouest, 2011)
- Comptes-rendus des Groupes de Travail Nationaux 2010 :
 - Le citoyen et l'entrepreneur, moteurs de l'EcoQuartier : <u>Session 1</u>, <u>Session 2</u> et Session 3
 - L'EcoQuartier en milieu rural : <u>Session 2</u>
- Site de l'Education à l'environnement pour un développement durable







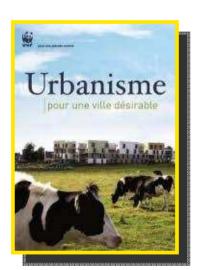
des Transports et du Logement



Ambition 6 : Promouvoir le vivre-ensemble

- Compte-rendu des Groupes de Travail Nationaux 2010 :
 - Le citoyen et l'entrepreneur, moteurs de l'EcoQuartier : <u>Session 1</u> et <u>Session 2</u>
- Guide « <u>Urbanisme pour une ville désirable</u> » (WWF, octobre 2010)
- Page Internet : <u>Label « Bien Vieillir Vivre ensemble »</u>













Ambition 7 : Promouvoir des modes de vie solidaires et responsables

- Site d'achat éthique (ou responsable) pour les entreprises ou les particuliers :
 - http://www.eco-sapiens.com
- Site des jardins partagés
- Habitat solidaire Habitat participatif :
 - http://www.hg-rennes.org/
 - http://www.cohabitatsolidaire.org/
 - Projets d'habitat participatif : Chevaigné, Strasbourg...
 - Conférence Club EcoQuartier 2011 « Co-construire la ville aujourd'hui » (Strasbourg, mai 2011)
- Projet pilote sur Lyon Confluence (WWF)
- Guide « <u>Les espaces publics urbains</u> » (MIQCP)
- Sites de la <u>DMA</u> et du <u>CERTU</u> pour l'accessibilité

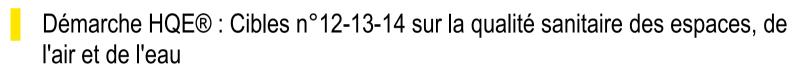






Ambition 8 : Offrir un cadre de vie agréable et sain

- Plan National Santé Environnement
- CERTU : qualité d'usage et programmation
- Démarche Haute Qualité d'Usage (HQU®)







des Transports et du Logement



Ambition 9 : Valoriser le patrimoine local, l'histoire et l'identité du quartier

- Le guide pratique des ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) (Ministère de la culture, décembre 2005)
- Bibliographie « Patrimoine et Renouvellement Urbain » éditée par le CERTU, pôle de compétence en urbanisme à Lyon
- Des outils sur le site du CERTU

« Réhabilitation durable des bâtiments anciens et valorisation du patrimoine » (Association Eco Maires)



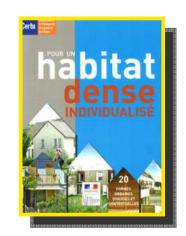
des zones de protection du patrimoine architectural.





Ambition 10 : Intensité, compacité et densité : dessiner un quartier adapté au contexte

- « Entre individuel et collectif : l'habitat intermédiaire » (Barbara Allen, Michel Bonetti (CSTB) et Jean Werlen (Urbitat) USH-PUCA, juillet 2010)
- Publications AD4 CETEs polarisés :
 - Etude « <u>Densité et formes urbaines</u> » (Novembre 2011)
- CERTU:
 - Site du CERTU
 - Plaquette sur la « <u>Densité Urbaine</u> »
 - Ouvrage « Pour un Habitat Dense Individualisé »



Site du PUCA : Programme Habitat pluriel (densité, urbanité, intimité)





Ambition 11 : Assurer la mixité fonctionnelle

- Dossier du PUCA : « Mixité fonctionnelle quelle place pour l'économie dans la ville du 21e siècle ? » (Janvier-Mars 2012)
- DRIEA @d aménagement durable : « <u>Densité humaine urbaine, mixité</u> fonctionnelle, mixité sociale : analyse de 15 quartiers en France et à <u>l'étranger</u> »
- IAU Ile-de-France
 - « <u>La mixité fonctionnelle dans les projets de rénovation urbaine</u> » (Tome 1, Synthèse, Octobre 2009)
 - « <u>La mixité fonctionnelle dans les projets de rénovation urbaine</u> », (Note rapide, n°522, Octobre 2010)







Ambition 12 : Organiser au mieux les déplacements et diminuer la dépendance à l'automobile

- Sur le site du CERTU :
 - Les fiches techniques sur les zones de circulation particulières en milieu urbain: aire piétonne, zone de rencontre, zone 30
 - La démarche Code de la rue en France
- Des données sur le site de l'ADEME
- Calculateur éco-mobile :
 - http://www.ademe.fr/eco-comparateur/







Ambition 13 : Promouvoir des modes de déplacement alternatifs et durables

- Pôle FRET CETE de l'Ouest / INRETS
- Laboratoire Ville Mobilité Transport
 - Créé en 2003, à partir d'un partenariat entre trois établissements de recherche et d'enseignement supérieur (l'Ecole des Ponts, l'INRETS et l'UPEMLV), le LVMT analyse, dans une perspective de développement durable, deux objets en interaction forte, la ville et les transports.



Portail « Mobilité durable » du MEDDTL





Ambition 14 : Inscrire le projet dans la dynamique de développement local

- Site de la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR)
- Economie sociale et solidaire
- http://www.atelier-idf.org/economie-sociale-solidaire/
- http://www.tessolidaire.com/
- RSE (Responsabilité sociale et environnementale des entreprises)
- http://www.developpement-durable.gouv.fr/Responsabilite-societale-des.html
- http://rse-pro.com/





Ambition 15 : Valoriser les relations avec le milieu agricole et forestier

- Guide « <u>Paysage et Aménagement foncier agricole et forestier</u> » (MEDDTL-MAAPRAT, décembre 2010)
- Site du MAAPRAT
- Site de la DATAR
- Site de l'Office National des Forêts (ONF)
- Appel à projets « <u>Vers un urbanisme de qualité</u> » des Espaces Naturels de Nord Pas-de-Calais (ENRX)
- L'expérience du triangle vert en Essonnne

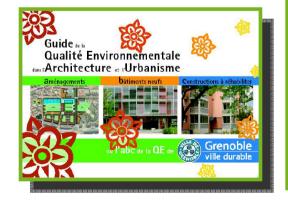






Ambition 16 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre, s'adapter au changement climatique

- L'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC)
- Le Portail interministériel de prévention des risques majeurs
- Les « Chiffres clés du climat » (CGDD)
 - Guide de la qualité environnementale en architecture et urbanisme (Outils de recommandations à destination des professionnels grenoblois publics et privés de l'aménagement)



Repères



changement climatique



Ambition 17 : Optimiser les besoins en énergie et diversifier les sources

- Site RT-bâtiment (Les économies d'énergie dans le bâtiment)
- Guides Effinergie
- Etude de la desserte énergétique sur une ZAC fictive (ADEME Pays de la Loire, juillet 2008)
- Fiches « Réseaux de chaleur » (CETE de l'Ouest)
- Les espaces Info Energie de l'ADEME
- Site du PREBAT
- Site du PUCA







<u>au changement climatique</u>



Ambition 18 : Optimiser les besoins en énergie et diversifier les sources

- Publications AD4 CETEs polarisés :
 - Etude « <u>La gestion de l'eau</u> »
- Guide « <u>L'assainissement pluvial intégré dans l'aménagement</u> » (CERTU)
- Site des Agences de l'eau
- Site sur les outils de gestion intégrée de l'eau
 - Site de l'Association Douaisienne pour la Promotion des Techniques Alternatives (ADOPTA)





des Transports et du Logement



Ambition 19 : Utiliser de manière raisonnée les ressources non renouvelables et limiter la production de déchets

- Brochure « <u>La politique des déchets</u> » (MEDDTL, 2009)
- Site de l'ADEME
- Chantier vert

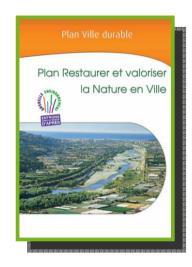


- La page « Ressources et déchets » du site des statistiques du MEDDTL
- Site des bonnes pratiques environnementales des travaux publics





- Le Plan « Restaurer et valoriser la nature en ville »
- Publications AD4 CETEs polarisés :
 - Etude « <u>Biodiversité</u> » (Août 2010)
- Sur le site du CERTU :
 - Bibliographie « Nature en ville »







...sans oublier

www.quartiers-durables.re



des Transports et du Logement